

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement
Année 2022-2023

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Du conseil d'établissement de l'école Jouvence

L'école Jouvence a tenu son assemblée générale des parents le 14 septembre 2022 au gymnase de l'école Jouvence. Lors de cette rencontre, nous avons procédé à l'élection des parents et des membres qui siègeront au conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement de l'école Jouvence pour l'année 2022-2023 est alors composé de :

- | | |
|--|---|
| 3 représentants des parents : | Anne-Marie Veilleux (présidente)
Mathieu Parent (vice-président)
Kate Béchard |
| 2 représentants des enseignants : | Sylvie Lantagne
Claudie Gravel |
| 1 représentant du personnel de soutien : | Claudine Boutin (a rejoint l'assemblée lors de la deuxième rencontre) |
| 1 membre de la communauté : | Stéphane Héту (a été nommé lors de la deuxième assemblée) |

De septembre 2022 jusqu'en juin 2023, Madame Alexie Veilleux, nouvellement directrice, est toujours présente lors des rencontres du CÉ et alimente celles-ci.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le conseil d'établissement a tenu cinq (5) rencontres ordinaires, dont le quorum était toujours atteint. L'établissement a respecté les cinq (5) rencontres du CÉ demandées durant l'année scolaire. Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le conseil a respecté les mesures établies par le gouvernement. Un grand MERCI à tous les membres pour leur présence assidue! Voici les différents points sur lesquels le conseil d'établissement a eu à prendre position, discuter ou adopter cette année :

- Élection des représentants au conseil d'établissement
- Nomination d'une présidence, vice-présidence, secrétaire, représentant au comité de parents avec substitut et deux membres de la communauté.
- Budget de fonctionnement du CÉ
- Règles de régie interne du CÉ
- Dépôt d'un projet de calendrier (art.67)
- Projet éducatif et plan de réussite
- Sorties et activités diverses

- États financiers de l'école / budget
- DG-10
- EG-06
- Factures aux parents (changement de tarif du midi)
- Plan triennal
- Actes d'établissement
- Programme institutionnel
- Politique d'encadrement
- Normes et modalités
- Mesures d'aide aux parents
- Politique d'allocation des ressources
- Répartition des matières
- Organisation scolaire 2022-2023
- L'encadrement des frais budgétaires chargés aux parents
- Coût des cahiers d'activités
- Code de vie
- Règles de vie
- Listes de matériel scolaire
- Critères de sélection d'une direction d'établissement
- Service de garde (nous sommes toujours en satellite avec l'école des Sommets)
- Photographie scolaire
- Cours d'éducation à la sexualité
- Sorties dans un rayon de 5 km
- Pratique PRES
- Répartition du temps d'enseignement
- Rapport annuel du conseil d'établissement

La direction nous a aussi transmis plusieurs informations tout au long de l'année sur différents sujets.

Je tiens à vous rappeler que chacune des décisions prises au cours de l'année l'est en fonction du bien-être et du bon développement de tous les élèves de notre milieu scolaire. De plus, je précise que si vous désirez apporter des commentaires ou des suggestions, à tout moment durant l'année, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du conseil d'établissement ou assister aux réunions régulières où vous avez toujours le droit de parole. Nous avons une fois de plus cette année, souligné la participation des bénévoles dans notre école en leur remettant un certificat de reconnaissance. Merci à tous pour votre dévouement.

Anne-Marie Veilleux
Présidente du conseil d'établissement
École Jouvence

Table des matières

1.	Présentation du conseil d'Établissement	5
1.1	Liste des membre du conseil d'Établissement	5
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3	Résultats obtenus	10

1. Présentation du conseil d'Établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre	Année de mandat
Veilleux, Alexie	Direction	
Veilleux, Anne-Marie	Parent et présidente	2^e année
Parent, Mathieu	Parent, vice-président et substitut au comité de parents	2^e année
Béchar, Kate	Parent et déléguée au comité de parent	1^{ère} année
Lantagne, Sylvie	Enseignante	
Gravel, Claudie	Enseignante	
Boutin, Claudine	Personnel de soutien	
	Service de garde	
Héту, Stéphane	Membre de la communauté	
	Membre de la communauté	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-mois-année)	Type de séance
14 septembre 2022	Assemblée générale des parents
14 novembre 2022	1 ^{re} séance ordinaire
12 décembre 2022	2 ^e séance ordinaire
20 février 2023	3 ^e séance ordinaire
24 avril 2023	4 ^e séance ordinaire
5 juin 2023	5 ^e séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif	5 juin 2023	Adopter	Considérant que le nouveau projet éducatif était en écriture, nous avons reconduit celui qui était déjà en vigueur
Consultation au plan d'action 2023-2024	5 juin 2023	Consulter	Considérant qu'un nouveau plan d'action serait présenté en décembre 2023 et que les objectifs n'avaient pas tous été atteints, le plan d'action de 22-23 a été reconduit
Adoption des règles de régie interne	14 novembre 2022	Adopter	
Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023	5 juin 2023	Informé	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024	5 juin 2023	Adopter	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	24 avril 2023	Approuver	
Approbation des contributions financières exigées pour les cahiers d'exercices	5 juin 2023	Approuver	

Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	5 juin 2023	Approuver	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	5 juin 2023	Approuver	
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	5 juin 2023	Adopter	
Consultation sur la modification de l'acte d'établissement	20 février 2023	Consulter	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	20 février 2023	Consulter + choix des critères	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Toutes les séances	Informé	
Transmission de documents à l'intention des parents	Toutes les séances	Informé	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	14 novembre 2022	Approuver	
Consultation sur le choix des manuels scolaire et du matériel didactique	5 juin 2023	Consulter	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	14 novembre 2022	Consulter	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre	20 février 2023	Approuver	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	20 février 2023	Approuver	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	24 avril 2023	Approuver	Dernière journée d'école (22 juin) fin des classes à 13h35 au lieu de 14h49 Sortie à l'école du Cirque le 12 juin 2023

	5 juin 2023		Sortie au Massif du Sud le 19 juin 2023 Sortie dans une rayon de 5 km pour l'année 2023-2024 Sortie en vélo (16 km) le 15 juin 2023 en AM
Consultation des parents	Novembre 2022	Consulter	Sondage en lien avec le service de garde Sondage en vue de l'élaboration du nouveau projet éducatif
Consultation obligatoire des élèves	Tout au long de l'année	Consulter	Questionnaire sur l'intimidation Choix d'activités pour le midi Jeux sur la cour d'école
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires	X		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	X		

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	20 février 2023	Approuver	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	5 juin 2023	Adopter	Réception d'un don de 425\$ que l'on désire conserver pour l'achat de livres en 2023-2024, dépôt dans le FDS
Adoption du budget annuel de l'établissement	14 novembre 2022	Adopter	
Autres activités réalisées			
Consultation sur la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024 du CSSBE (DG 10)	14 novembre 2022	Consulter	
Consultation sur la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)	12 décembre 2022	Consulter	
Consultation sur la représentation des membres au conseil d'établissement	20 février 2023	Consulter	

2.3 Résultats obtenus

Compléter ou joindre tout autre document pertinent.

Projet éducatif de l'école – bilan de l'année 2022-2023	
Objectifs visés	État de progrès
<p>D'ici 2023, mettre en place des rencontres collaboratives afin d'harmoniser les pratiques entre les différents cycles.</p> <p>Indicateur de réussite : Le nombre de rencontres pédagogiques entre les cycles.</p> <p>Valeur de départ : En 2018-2019, il y a eu trois rencontres entre les cycles pendant l'année.</p> <p>Cible 2023 : Maintenir ou augmenter le nombre de rencontres entre les cycles.</p> <p>Moyens mis en place pour y parvenir :</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Partager le code de correction entre les titulaires et l'orthopédagogue.</u> En début d'année scolaire, les enseignants et l'orthopédagogue ont eu l'opportunité d'échanger et de se partager le code de correction en écriture. Nous assurons ainsi l'utilisation de ce code de correction de la 1^{ère} année à la 6^e année. Ce document est disponible pour tous les élèves et dans toutes les classes de l'école. Il est adapté selon le niveau et les attentes du cycle. Les enseignants remarquent une belle continuité dans les stratégies de correction des élèves. C'est très aidant et facilitant pour les élèves.- <u>Mettre en commun des démarches pour répondre aux questions de réaction et d'appréciation en lecture.</u> Les titulaires ainsi que l'orthopédagogue se sont rencontrés 10 fois cette année, en CAP, afin de bâtir un aide-mémoire, évolutif selon les cycles, pour répondre aux questions de réaction et d'appréciation en lecture. L'ADEC était responsable de planifier, de préparer et d'animer chacune des rencontres. Le matériel utilisé dans les différentes classes fut analysé, des données (résultats) ont été prises lors de plusieurs évaluations, des exemples de réponses d'élèves ont été décortiqués. Tout ça, ajouté aux précieux échanges des pratiques qui fonctionnent bien avec les élèves de niveau 1, a permis de bâtir un super aide-mémoire qui sera distribué aux élèves dès l'an prochain. Encore une fois, une belle façon d'harmoniser les pratiques entre les différents cycles!- <u>Mettre en place un temps de concertation reconnu et fixé à l'horaire entre les titulaires et l'orthopédagogue.</u> Dès la signature de tâche, des minutes de concertation sont reconnues à chaque cycle. Ce moment est primordial pour ajuster le service selon les besoins et pour faire l'échange d'informations entre le titulaire et l'orthopédagogue. Comme le nombre d'élèves en difficultés tend à augmenter, l'orthopédagogie se vit de plus en plus de façon intégrée dans les classes. Les moments d'échange sont donc encore plus nécessaires afin de planifier efficacement le prochain cycle.	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>

<p>Une autre belle façon de développer le travail de collaboration dans le but d'harmoniser nos pratiques entre les différents cycles!</p>	
<p>D'ici 2023, augmenter le taux de réussite en écriture.</p> <p>Indicateur de réussite : Le pourcentage d'élèves qui sont dans la zone de confort en écriture.</p> <p>Valeur de départ : 61% en 2018</p> <p>Cible 2023 : 65%</p> <p>Moyens mis en place pour y parvenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Poursuivre les régularités orthographiques.</u> Tout au long de l'année, les titulaires et l'orthopédagogue ont enseigné les règles d'orthographe lexicale de manière explicite. De façon plus précise, ils ont présenté et classé les mots d'orthographe selon les régularités orthographiques auxquelles ils appartenaient. Pour les élèves, cette façon d'apprendre les mots fait beaucoup plus de sens. Une fois la régularité orthographique apprise, ils peuvent faire le transfert beaucoup plus facilement dans les situations d'écriture. - <u>Approfondir les scénarios pour mieux écrire et enquête pour mieux écrire les mots.</u> De la 1^{ère} à la 6^e année, les enseignants utilisent les scénarios pour mieux écrire les mots lorsqu'ils enseignent l'orthographe lexicale. Ce langage commun dans l'école permet un apprentissage cohérent, basé sur des référents communs et se complexifiant de façon logique au fil de la scolarisation. - <u>Expérimenter le vocabulaire pour mieux lire et écrire les mots.</u> Les classes de 2^e et 3^e cycle ont débuté un projet en lien avec l'utilisation d'un vocabulaire plus riche et développé lors de situations d'écriture. Ce projet sera poursuivi en 2023-2024 et il sera élargi aux classes de maternelle et de 1^{er} cycle. 	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>
<p>D'ici 2023, mettre en place des activités qui favorisent le développement de la bienveillance et offrir davantage d'activités numériques.</p> <p>Indicateur de réussite : Le nombre d'activités réalisées en robotique et le nombre d'activités sur le thème de la bienveillance.</p> <p>Valeur de départ : 2 activités en robotique et 2 activités spécifiques sur le thème de la bienveillance.</p> <p>Cible 2023 : Maintenir le nombre d'activités en robotique et augmenter le nombre d'activités sur la bienveillance.</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>

Moyens mis en place pour y parvenir :

- Poursuivre les activités d'animation avec la boîte à sciences (ou autre). Au courant de l'année, nous avons reçu la visite de la Boîte à sciences, un organisme à but non lucratif qui a pour mission de participer au développement des compétences en sciences et nouvelles technologies et des habiletés créatives chez les jeunes. Lors de leur visite, les élèves ont eu la chance de vivre une activité en robotique. Plusieurs compétences ont été mis à profit, dont, entre autres, la créativité, la résolution de problèmes et la communication afin de réussir le défi proposé en équipe. De plus, nos élèves de maternelle ont eu la chance de vivre plusieurs activités en robotique avec leur enseignante tout au long de l'année. La mesure « informatique éducative » nous a permis de bien équiper notre classe de maternelle.
- Vivre des activités sur la bienveillance. De septembre à juin, nous avons vécu plusieurs activités culturelles en lien avec la bienveillance et la découverte. Nous avons reçu la visite de Mme Lucie Bergeron, auteure jeunesse. Nous avons aussi accueilli la troupe Blue Majjjiik. Les élèves ont eu la chance de vivre des activités en classe en lien avec les habiletés sociales ainsi que d'assister à une représentation d'une pièce de théâtre sur les différences. De plus, tous les élèves se sont rendus à la Polyvalente des Abénaquis pour assister à un spectacle de la troupe de théâtre Parminou en lien avec l'intimidation. Des ateliers d'habiletés sociales ont été offerts, par notre éducatrice spécialisée, à des groupes d'élèves ciblés par les différents intervenants de l'école. Finalement, nous nous sommes abonnés à la plateforme « Moozoom ». Cette plateforme est interactive et nous aide à développer de meilleures habiletés sociales avec nos élèves.